

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DU RHÔNE

Siège social
58, Avenue Maréchal Foch
69 453 LYON CEDEX 06

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2016

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DU RHÔNE

Siège social
58, Avenue Maréchal Foch
69 453 LYON CEDEX 06

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la CHAMBRE DE METIERS et de l'ARTISANAT du RHÔNE tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre bureau et validés par la commission des Finances. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « 1.4 Faits significatifs de l'exercice » de l'annexe, relatif à l'option d'arrêté des comptes.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les informations suivantes :

- Principes comptables :

Nous avons analysé les principes comptables auxquels votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat fait référence pour l'établissement de ses comptes. Ces principes nous paraissent conformes à la réglementation en vigueur et sont correctement décrits dans l'annexe.

- Estimations comptables :

Nous avons apprécié le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les actifs immobilisés et les méthodes de calcul des provisions relatives aux engagements sociaux.

- Présentation d'ensemble des comptes :

Nous estimons que la présentation d'ensemble des comptes, dans ses aspects significatifs, est conforme à la réglementation en vigueur.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données aux membres élus et aux membres de l'Assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Lyon, le 29 Mai 2017

Le Commissaire aux Comptes
SEGECO Audit



Thibault CHALVIN
Associé



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Lyon • Rhône

BILAN (EUROS)
EXERCICE : 2016

ACTIF	2016			2015
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Droit au bail	6 465.32 €		6 465.32 €	6 465.32 €
Autres				
Avances et acomptes				
Sous-total	6 465.32 €	0.00 €	6 465.32 €	6 465.32 €
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Agencements et aménagements de terrains				
Constructions	1 108 068.12 €	331 969.26 €	776 098.86 €	789 738.32 €
Constructions sur sol d'autrui				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres	5 606 139.50 €	5 301 822.72 €	304 316.78 €	384 510.68 €
Immobilisations corporelles en cours	3 730 320.00 €		3 730 320.00 €	
Avances et acomptes				
Sous-total	10 444 527.62 €	5 633 791.98 €	4 810 735.64 €	1 174 249.00 €
Immobilisations financières				
Participations et autres formes de participation	17 199.30 €		17 199.30 €	17 199.30 €
Prêts	102 573.08 €		102 573.08 €	87 286.08 €
Autres	3 267.80 €		3 267.80 €	3 267.80 €
Sous-total	123 040.18 €	0.00 €	123 040.18 €	107 753.18 €
TOTAL 1	10 574 033.12 €	5 633 791.98 €	4 940 241.14 €	1 288 467.50 €
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Clients et comptes rattachés	107 619.09 €		107 619.09 €	189 812.64 €
Fournisseurs débiteurs				0.00 €
Personnels et comptes rattachés	217.50 €		217.50 €	13 042.50 €
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
État et autres collectivités publiques				
Autres créances	1 074 634.77 €	2 960.02 €	1 071 674.75 €	585 742.55 €
Charges constatées d'avance	200 413.56 €		200 413.56 €	69 808.17 €
TOTAL 2	1 382 884.92 €	2 960.02 €	1 379 924.90 €	888 405.86 €
Valeurs mobilières de placement	3 039 145.94 €		3 039 145.94 €	3 763 826.30 €
Disponibilités				
Caisse	10 463.47 €		10 463.47 €	9 349.38 €
Comptes courants	332 465.18 €		332 465.18 €	6 896.81 €
TOTAL 3	3 382 074.59 €	0.00 €	3 382 074.59 €	3 780 072.49 €
Régies d'avances et accreditifs				
TOTAL 4	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL GENERAL (1+2+3+4)	15 338 992.63 €	5 636 752.00 €	9 702 240.63 €	5 956 945.85 €



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Lyon • Rhône

BILAN (EUROS)
EXERCICE : 2016

PASSIF	2016	2015
CAPITAUX PROPRES		
Apports		
Dotation	5 859 562.94 €	5 859 562.94 €
Dons et legs		
Affectation		
Réserves		
Autres réserves (réserves facultatives)	250 045.78 €	236 635.53 €
Réserves Investissement immobilier	1 800 000.00 €	1 800 000.00 €
Dépréciation de l'actif (à déduire)	-3 860 714.23 €	-3 860 714.23 €
Report à nouveau (solde créditeur ou débiteur)		
Résultat net de l'exercice (bénéfice ou perte)	55 471.51 €	13 410.25 €
Subventions d'investissement	282 515.98 €	282 515.98 €
Subventions d'investis. inscrites au compte de résultat (à déduire)	-48 626.27 €	-37 434.47 €
TOTAL 1	4 338 255.71 €	4 293 976.00 €
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	146 344.35 €	23 578.00 €
Provisions pour charges	1 094 482.23 €	973 245.03 €
TOTAL 2	1 240 826.58 €	996 823.03 €
DETTES		
Dettes financières		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 240 032.80 €	
Emprunts et dettes financières divers		
Avances de l'État et autres collectivités publiques		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 074.88 €	15 578.81 €
Personnels et comptes rattachés	308 729.97 €	306 702.58 €
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	186 513.20 €	181 565.36 €
État et autres collectivités publiques		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Clients et comptes rattachés		
Autres dettes (y.c. 47)	359 807.49 €	162 300.07 €
Produits constatés d'avance		
TOTAL 3	4 123 158.34 €	666 146.82 €
TOTAL GENERAL (1+2+3)	9 702 240.63 €	5 956 945.85 €



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Lyons - Rhône

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE (EUROS)

EXERCICE : 2016

	Exercice 2016	Exercice 2015
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Subvention d'exploitation	1 601 844,81 €	1 173 614,86 €
<i>dont ministère chargé de l'artisanat</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>
<i>dont Région</i>	<i>160 025,53 €</i>	<i>94 101,51 €</i>
<i>dont taxe d'apprentissage</i>	<i>20 979,52 €</i>	<i>25 534,81 €</i>
<i>dont FAF artisans</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>
Production stockée	0,00 €	0,00 €
Produits spécifiques	4 519 684,42 €	4 416 904,51 €
<i>dont dotation de fonctionnement</i>	<i>4 136 873,00 €</i>	<i>4 038 700,00 €</i>
Produits de gestion	2 451 867,15 €	2 379 757,76 €
Reprises sur amortissement, dépréciations et provision d'exploitation	395 627,50 €	0,00 €
Transferts de charges d'exploitation	7 925,67 €	15 239,94 €
Total produits d'exploitation	8 976 949,55 €	7 985 517,07 €
CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges de personnel	5 206 321,42 €	5 037 040,21 €
Personnel extérieur à l'établissement	19 266,16 €	29 493,95 €
Taxe sur les salaires	368 978,27 €	362 374,39 €
Achats	576 477,13 €	476 286,32 €
Variation de stocks	0,00 €	0,00 €
Charges spécifiques	331 471,44 €	252 779,78 €
Autres charges de gestion	1 691 641,96 €	1 571 298,23 €
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions d'exploitation	451 316,43 €	128 087,52 €
Total charges d'exploitation	8 645 472,81 €	7 857 360,40 €
Résultat d'exploitation (+ ou -)	331 476,74 €	128 156,67 €
PRODUITS FINANCIERS		
Intérêts et produits assimilés	44 269,85 €	49 053,68 €
Reprise sur dépréciations et provisions financières	0,00 €	0,00 €
Transfert de charges financières	0,00 €	0,00 €
Total produits financiers	44 269,85 €	49 053,68 €
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	28 705,67 €	0,00 €
<i>dont intérêts des emprunts et dettes</i>	<i>28 372,34 €</i>	<i>0,00 €</i>
Dotations aux amortissements, dépréciations et provision financières	292 795,02 €	0,00 €
Total charges financières	321 500,69 €	0,00 €
Résultat financiers (+ ou -)	-277 230,84 €	49 053,68 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	612,95 €	3 402,85 €
Sur opérations en capital	13 691,80 €	11 191,81 €
<i>dont produits des cessions d'actif</i>	<i>2 500,00 €</i>	<i>0,00 €</i>
<i>dont quote-part subvention d'investissement virée au compte de résultat</i>	<i>11 191,80 €</i>	<i>11 191,81 €</i>
Reprise sur dépréciations et provisions exceptionnelles	0,00 €	0,00 €
Transferts de charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €
Total produits exceptionnels	14 304,75 €	14 594,66 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	6 149,75 €	10 846,76 €
Sur opérations en capital	516,39 €	0,00 €
<i>dont V.N.C des éléments d'actif cédés</i>	<i>516,39 €</i>	<i>0,00 €</i>
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions exceptionnelles	0,00 €	160 000,00 €
Total charges exceptionnelles	6 666,14 €	170 846,76 €
Résultat exceptionnel (+ ou -)	7 638,61 €	-156 252,10 €
Impôts sur bénéfices	6 413,00 €	7 548,00 €
Total impôts sur les bénéfices	6 413,00 €	7 548,00 €
Total Charges	8 980 052,64 €	8 035 755,16 €
Total Produits	9 035 524,15 €	8 049 165,41 €
Résultat net (+ ou -)	55 471,51 €	13 410,25 €

PRÉAMBULE

Total du Bilan :	9 702 240,63 €
Total des produits :	9 035 524,15 €
Total des charges :	8 980 052,64 €
Résultat de l'exercice :	55 471,51 €

L'exercice couvre la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016 sur une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31 décembre 2015 avait une durée de 12 mois.
Cette annexe, composée des notes et tableaux, fait partie intégrante des comptes annuels.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1 - Principes et conventions générales

Les comptes de la période ont été élaborés conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels des CMA, dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices, et en présupposant la continuité de l'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.2 - Permanence des méthodes

Les comptes de l'exercice ont été élaborés dans le respect du principe de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

1.3 - Méthodes d'évaluation

1.3.1. Immobilisations incorporelles

Les logiciels standards acquis sont amortis sur une durée de 1 an ou de 3 ans en linéaire.

1.3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations figurent au bilan à leur coût d'acquisition, abstraction faite de toute charge financière.

Les immobilisations corporelles sont amorties en linéaire.

Durée d'amortissement des immobilisations corporelles :

- Constructions
 - Construction du bâtiment CMA : 100 ans
 - Construction Antenne de Tarare : 50 ans
- Installations générales : 10 ans
- Matériel de transport : 4 ans
- Matériel de bureau et Informatique : 5 ou 10 ans
- Mobilier : 5 ans

1.3.3. Autres immobilisations en cours : divers

1.3.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La valeur d'inventaire est appréciée créance par créance en fonction du risque de non recouvrement.

1.3.5. Provision pour engagements sociaux au titre des droits à la retraite

Les engagements sociaux au titre des droits à la retraite ont été provisionnés à la clôture.

Leurs évaluations est conforme à la norme IAS 19 et à la recommandation du CNC du 1er avril 2003. Les engagements ont été calculés sur la base des droits potentiels acquis par les salariés conformément au statut du personnel des chambres de métiers et de l'artisanat (article 37-II), et selon un taux annuel d'actualisation de 2%.

1.4 - Faits significatifs de l'exercice :

Il n'y a pas eu de changement de méthode comptable sur l'exercice 2016.

En 2014, La CMAD du Rhône avait initié un projet, soit de déménager son siège social, soit de procéder à des travaux de rénovation de ce dernier.

Dans les deux cas, l'hypothèse d'un déménagement temporaire de l'ensemble des services de la CMAD devait avoir lieu sur l'année 2016.

Sur la base des devis obtenus au 31 décembre 2014, le coût de ce déménagement avait été évalué à un cumul de 480 000 €.

(Loyers, Frais de déménagement et de gestion informatique).

La CMAD avait pris l'option fin 2014 d'étaler linéairement sur 3 exercices à savoir 2014, 2015 et 2016, cette charge considérée exceptionnelle de par son objet et son montant, et avait ainsi enregistré une charge de 160 000 € par voie de provision pour charges. Le même montant de charge, c'est-à-dire 160 000 € devant également être enregistré sur l'exercice 2015, et l'exercice 2016 devant supporter le solde du coût de ce déménagement temporaire.

En 2015, les décisions prises et les actions envisagées ne contredisaient pas les hypothèses retenues et la CMAD du Rhône a ainsi constaté à nouveau au 31 décembre 2015, une charge exceptionnelle de 160 000 € dans ses comptes par voie de provision pour charge.

L'exercice 2016 a vu l'autorisation de l'acquisition en VEFA d'un immeuble sur le nouveau quartier Confluence et les hypothèses retenues les exercices précédents contredites.

De fait, la provision pour charge des coûts de déménagement figurant dans les comptes au 31 décembre 2015 pour 320 000 € étant devenue sans objet au 31 décembre 2016, elle a été reprise en totalité dans les comptes 2016, dégageant un produit d'exploitation d'autant.

Au 31 décembre 2016, il a été acté et enregistré dans les comptes de l'exercice, l'ensemble des honoraires de suivi des travaux et des frais financiers relatifs aux emprunts souscrits jusqu'à la date prévue d'entrée de la Chambre dans ses nouveaux locaux de Confluence prévue au 1er juillet 2018.

Cette option d'arrêté de comptes s'est traduite par la comptabilisation d'une provision pour charge d'exploitation de 201 715 € et d'une provision pour charges financières de 292 795 €.

2 - NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DE BILAN

2.1 – Immobilisations brutes et amortissements

Immobilisations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	6 465.32 €	0.00 €	0.00 €	6 465.32 €
Immobilisations corporelles	6 708 208.09 €	11 163.43 €	5 163.90 €	6 714 207.62 €
Immobilisations en cours	0.00 €	3 730 320.00 €	0.00 €	3 730 320.00 €
Immobilisations financières	107 753.18 €	15 287.00 €	0.00 €	123 040.18 €
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	6 822 426.59 €	3 756 770.43 €	5 163.90 €	10 574 033.12 €

Amortissements	A l'ouverture	Dotation	Reprise	A la clôture
Immobilisations incorporelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Immobilisations corporelles	5 533 959.09 €	104 480.40 €	4 647.51 €	5 633 791.98 €
Immobilisations en cours	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Immobilisations financières	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	5 533 959.09 €	104 480.40 €	4 647.51 €	5 633 791.98 €

2.2 – État des créances

	Valeur brute au 31 déc. 2015	Valeur brute au 31 déc. 2016
Clients et comptes rattachés	189 812.64 €	107 619.09 €
Autres créances	628 785.05 €	1 071 892.25 €
TOTAL DES CREANCES	818 597.69 €	1 179 511.34 €

Dont 1 071 674,75 € de produits à recevoir au 31 décembre 2016,

2.3 – Variation des capitaux propres

Capitaux propres au 31 déc. 2015	4 293 976.00 €
Résultat exercice 2016 (+) (-)	55 471.51 €
Variation report à nouveau (+) (-)	0.00 €
Variation des subventions d'investissement (-)	-11 191.80 €
Variation des réserves (amort. pour ordre) (-)	
= Capitaux propres au 31 déc. 2016	4 338 255.71 €

2.4 – Provisions pour risques et charges

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
- au titre du Droit Individuel à la Formation (DIF)	313 355.97 €	12 354.67 €		325 710.64 €
- au titre des droits à la retraite	159 889.06 €		15 627.50 €	144 261.56 €
- pour remise aux normes	120 000.00 €			120 000.00 €
- au titre des élections	60 000.00 €	10 000.00 €	60 000.00 €	10 000.00 €
- au titre du coût estimé du déménagement et transfert du siège social	320 000.00 €	494 510.03 €	320 000.00 €	494 510.03 €
- au titre d'un litige salarial	23 578.00 €	122 766.35 €		146 344.35 €
TOTAL	996 823.03 €	639 631.05 €	395 627.50 €	1 240 826.58 €

2.5 – Emprunts et dettes

La Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône n'a aucun emprunt.

	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes	3 240 032.80 €		888 566.30 €	2 351 466.50 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 074.88 €	28 074.88 €		
Dettes fiscales et sociales	495 243.17 €	495 243.17 €		
Autres dettes	359 807.49 €	359 807.49 €		
TOTAL DES DETTES	4 123 158.34 €	883 125.54 €	888 566.30 €	2 351 466.50 €

2.6 – Comptes de régularisation

	Au 31 déc. 2015	Au 31 déc. 2016
ACTIF : Charges constatées d'avance	69 808.17 €	200 413.56 €
PASSIF : Produits constatés d'avance	0.00 €	0.00 €

3 - NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

3.1 - Ventilation des produits d'exploitation

	Au 31 déc. 2015	Au 31 déc. 2016
Prestations de services	2 338 725.27 €	2 383 795.00 €
Subventions d'exploitation	1 173 614.86 €	1 601 844.81 €
Ressources propres	4 416 904.51 €	4 519 684.42 €
Produits de gestion et activités annexes	41 032.49 €	68 072.15 €
Reprise et Transferts de charges d'exploitation	15 239.94 €	403 553.17 €
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	7 985 517.07 €	8 976 949.55 €

3.2 - Charges de personnel

3.2.1. Ventilation par nature

	Au 31 déc. 2015	Au 31 déc. 2016
Rémunération Personnel titulaire (Compte 641 110)	2 570 817.87 €	2 538 241.10 €
Rémunération Personnel contractuel (Compte 641 120)	780 385.26 €	862 470.80 €
Rémunération Personnel vacataire (Compte 641 120 en 2011)	45 895.00 €	56 156.75 €
Charges sociales (Comptes 645)	1 532 227.42 €	1 591 908.71 €
Autres (indemnité licenciement, allocation perte d'emploi, provision congés payés, chèques déjeuner, prise en charge abonnement transport, médecine du travail, indemnités stagiaires, œuvres sociales, allocation DIF, frais de formation continue des agents)	107 714.66 €	157 544.06 €
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	5 037 040.21 €	5 206 321.42 €

3.2.2. Répartition de l'effectif

	Au 31 déc. 2015	Au 31 déc. 2016
Titulaires et stagiaires (ETP)	69.44	68.21
Contractuels (ETP)	28.66	29.96
Nombre ETP	98.10	98.17

3.3 - Analyse du résultat exceptionnel

Dotations aux prov. pour risques et charges (-)	0.00 €
Autres charges exceptionnelles (-)	-6 666.14 €
Reprises sur prov. pour risques et charges (+)	0.00 €
Quote-part de subv. inscrites au résultat (+)	11 191.80 €
Autres produits exceptionnels (+)	3 112.95 €
Produits s/ exercices antérieurs (+)	0.00 €
= Résultat exceptionnel au 31 déc. 2016	7 638.61 €

4 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements reçus : Néant

Engagements donnés :

- Redevances de crédit-bail restant à payer au 31 décembre 2016 :

22 410.33 €

- Caution BP2L concernant trois emprunts de l'ARFA - Valeur au 31 décembre 2016

1 008 567.00 €